

RÉGION DE BRUXELLES - CAPITALE  
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Place Antoine Gilson, 1  
1170 BRUXELLES

Tél. 02/ 674.74.30



BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST  
GEMEENTE WATERMAAL-BOSVOORDE

Antoine Gilsonplein, 1  
1170 BRUSSEL

Tel. 02/ 674.74.30

Réunion de la Commission de Concertation  
Vergadering van de Overlegcommissie

**mardi 04 novembre 2025 à 09:00**

**ORDRE DU JOUR - AGENDA**

EXAMEN DES DOSSIERS :

BEOORDELING DOSSIERS :

N° Nr	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:00	17/PFD/199447 2/	LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES - GECAMINES S.A	Boulevard du Souverain 32 Transformer un immeuble de bureaux, avec un changement d'affectation partielle pour y installer un centre culturel ; rénovation et réaménagement des abords.	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire) dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul) dérogation à l'art.7 du titre I du RRU (implantation - constructions isolées) Art. 188/7 MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU Rapport d'incidences - Art. 175/20 - MPP - Enquête de 30 jours Art. 126§11 Dérogation à un PPAS Etude d'incidences
2.	09:30	PU/32144-25	Monsieur DE SAINT-HUBERT	Drève des Tumuli 18 étendre et rénover une maison unifamiliale 4 façades	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes)
3.	09:55	PU/32175-25	Monsieur de JAMBLINNE de MEUX	Rue Gratès 14 créer une lucarne et une mansarde côté rue et ajouter 6 panneaux photovoltaïques (modification du PU/31825-23)	-	application de l'art. 207 §3 du COBAT (bien à l'inventaire)

4.	10:15	PU/32163-25	Monsieur ZIMMER	Rue de la Sapinière 70 diviser une maison unifamiliale en 2 unités	X	Art. 126§11 Dérogation à un PPAS
5.	10:35	PU/32162-25	Monsieur et Madame ET/OU Elise ROEGIERS	Square des Cicindèles 9 étendre en toiture un immeuble de logements pour transformer un appartement en un duplex	X	dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne) application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
6.	10:55	PU/32154-25	Monsieur BRUTSAERT THOMAS & PIRON BATIMENT S.A.	Avenue de la Foresterie démolir les vestiges d'une ancienne usine d'incinération, assainir le site en vue de construire 7 maisons et 1 immeuble de 5 appartements sur parking souterrain de 8 places, aménager les abords et une servitude cyclo-piétonne et déplacer l'arrêt de bus 17	R E P O R T	application de la prescription générale 0.5. du PRAS (projets de construction ou de lotissement sur une propriété plantée de plus de 3.000 m²) application de la prescription particulière 25.1. du PRAS (actes et travaux ayant pour objet la création ou la modification de l'aménagement des voiries et itinéraires des transports en commun) Art. 126§11 Dérogation à un PPAS Art. 188/7 : demandes soumises à une évaluation appropriée des incidences du projet ou installation sur un site Natura 2000 application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) Art. 126§11: MPP uniquement pour dérogation au volume, à l'implantation ou à l'esthétique des constructions application de l'art. 149 du COBAT (MPP à la demande d'un PRAS, d'un RRU, d'un PPAS, d'un RCU) dérogation à l'art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins ) dérogation à l'art.8 du titre I du RRU (hauteur - constructions isolées) application de l'art. 153 §2.al 2-3 du COBAT (dérogation à un règlement communal d'urbanisme ou à un règlement des bâtisses)

